

Noyelles-sous-Lens, le 23 septembre 2022

## Ouvrir 15 « frigos solidaires » avec l'aide des habitants :

### La Fondation territoriale des lumières lance un appel à volontaires

Chaque année, la Fondation territoriale des lumières se donne la possibilité d'agir sur une thématique précise soit sous la forme d'un appel à projets thématique soit sous la forme d'un soutien à un projet existant

C'est ainsi que pour 2022-2023, la Fondation territoriale des lumières a décidé de soutenir l'association Les Frigos Solidaires en finançant l'acquisition de 15 frigos pour une mise en place dans les communes de l'ex-bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais.

L'association Les Frigos Solidaires a été créée en 2017 par Dounia et Malika MEBTOUL, restauratrices de la Cantine du 18 à Paris. Originaires du bassin minier, mère et fille, font vivre au quotidien des valeurs de partage, d'anti-gaspillage, d'accueil et d'écoute.



Pour « partager et non plus gaspiller », elles ont eu l'idée de **mettre à disposition des frigos dans lesquels chacun peut donner ou prendre librement** à des emplacements extérieurs, facilement accessibles. Pour développer leur initiative, elles sont aidées par Identités Mutuelle, acteur de l'ESS, partenaire de la Fondation territoriale des lumières. Aujourd'hui, plus d'une centaine de frigos ont été ouverts dans toute la France !

La Fondation territoriale des lumières a décidé de **soutenir leur projet en finançant l'acquisition de 15 frigos et en lançant un appel à volontaires** pour qu'ils soient mis en place dans les communes de l'ex-bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais.

C'est ainsi que :

- **les particuliers sont invités à devenir porteurs de projet** pour développer cette action au cœur de leur commune. Leur rôle est alors de trouver une association, un commerçant, un restaurateur, ... qui deviendra partenaire des Frigos solidaires.
- **les associations, collectifs d'habitants ou d'étudiants, commerçants, restaurateurs sont invités à devenir partenaires des Frigos solidaires** en ouvrant un frigo devant leur local ou commerce.

Plus d'informations : [www.fondationterritorialedeslumières.org/frigos-solidaires/](http://www.fondationterritorialedeslumières.org/frigos-solidaires/)

Contact : Florence Quint

Tel : 06 64 24 03 17

### En savoir plus sur la Fondation territoriale des lumières :

Le 24 avril 2018, un collectif de 10 partenaires privés et parapublics a créé la Fondation territoriale des lumières autour d'une ambition commune : **lutter contre toute forme de précarité sur le bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais**. Cette création s'inscrivait dans la continuité du programme « Mine d'idées » de la Fondation de France.

**Au-delà d'un engagement financier à hauteur de de 700 000 euros sur 5 ans, les 10 partenaires entendent créer de nouvelles coopérations au service de l'intérêt général.**

En mars 2017, les pouvoirs publics ont signé un Contrat d'engagement pour le renouveau du bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais. Il faisait suite au rapport de Jean-Louis Subileau qui, suite à une mission interministérielle d'étude, listait les enjeux auxquels le bassin est confronté. Sur ce vaste territoire comptant 1,2 million d'habitants, de nombreux indicateurs rendent compte d'une situation sociale critique : revenu médian par unité de consommation, logement, chômage, éducation, santé...

**Au regard de cette situation, les acteurs locaux doivent faire face aux enjeux suivants :**

- redonner aux habitants et particulièrement aux jeunes, confiance en l'avenir ;
- combattre le mal logement et améliorer la qualité de vie
- changer l'image du territoire pour le rendre attractif
- favoriser le développement économique et l'innovation sur des thèmes porteurs d'avenir et dans des domaines créateurs d'emplois.

En complément de la mobilisation publique, **la Fondation territoriale des lumières a pour vocation de fédérer des acteurs économiques locaux qui veulent contribuer à réduire la fracture sociale sur le bassin minier**. En finançant des projets portés par les habitants, ils contribueront à les rendre eux aussi acteurs de l'évolution de leur territoire.

Tout projet qui sert l'intérêt général et qui se déroule sur le territoire du bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais est susceptible d'être aidé s'il respecte quatre critères de sélection :

1. répondre à des besoins auxquels sont confrontés les habitants, notamment les plus vulnérables ;
2. impliquer les habitants bénéficiaires du projet dans sa conception, sa mise en œuvre et son évaluation ;
3. susciter de nouvelles solidarités entre habitants ;
4. susciter de nouvelles coopérations entre acteurs locaux.

**Depuis sa création la Fondation a soutenu 56 projets et redistribué 499 506 euros sur le territoire.** Le montant moyen de soutien s'élevait en 2021 à 7 850 euros. En 2021, la Fondation a soutenu la création de l'École des geeks du bâtiment de Loos-en-Gohelle. En 2020 et 2021, elle a soutenu 10 structures de la solidarité fragilisées par la crise covid-19 sur le territoire du bassin minier dans le cadre d'un programme exceptionnel en partenariat avec Pas-de-Calais Actif et Nord Actif.

*Les 10 entreprises fondatrices de la Fondation territoriale des lumières : Agence Nationale de Garantie des Droits des Mineurs ; Groupe Ahnac ; CDC Habitat ; Esprit de France ; Filieris ; Habitat du Nord ; Habitat Hauts de France ; Maisons & Cités ; Norevie ; Ramery*